



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le quinzième jour du mois de juillet deux mille huit à seize heures trente minutes (15-07-2008 à 16 h 30), au 106 rue Napoléon, bureau 400, Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières.

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Henriette Lapierre, représentante de la Ville de Port-Cartier
Martial Lévesque, représentant de la Ville de Sept-Îles

PUBLIC : 0
JOURNALISTES : 4

Madame Annik Desrosiers agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière,

Sous la présidence de Madame Laurence Méthot, préfet suppléante et mairesse de la Ville de Port-Cartier.

RÉSOLUTION # 2008-07-205

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

EN CONSQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières fasse parvenir un extrait de résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population."

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 16 juillet 2008



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Annik Desrosiers', is written over a horizontal line.

Annik Desrosiers
Directrice générale